

COMMUNE DE BEYRIE-SUR-JOYEUSE

Extrait n° D-2024-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 du mois d'avril, à 21 heures, le Conseil Municipal de BEYRIE-SUR-JOYEUSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert DUBLANC, le Maire.

Date et affichage de la convocation	02/04/2024
Date d'affichage de la délibération	11/04/2024

<u>Membres présents</u>: M. Gilbert **DUBLANC**, M. Éric **POCHELU**, Mme Sylvie **LANNEMAYOU**, M. Julien **TOCOUA**, M. Olivier **LUCU**, Mme Maïder **OTHEGUY**, M. Arnaud **MAINTENU**, M. Daniel **AMESTOY**, M. Thomas **ELISSONDO**, M. Bernard **LARRAMENDY**, Mme Marie-Pierre **BELLEAU**, M. Sylvain **SALLABERRY**, M. Dominique **MARIAN**

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Suffrages exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

<u>Membre excusé</u> : M. Pascal **MOUSTIRATS** <u>Membre absent</u> : Mme Eugénie **LACAZE**

Secrétaire de séance : M. Sylvain SALLABERRY

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Maire détaille les éléments du budget primitif 2024 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	359 000,00 €	359 000,00 €
Section d'investissement	1 744 590,00 €	1 744 590,00 €
	dont 677 000,00 € de RAR	dont 371 000,00 € de RAR

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré :

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 11/04/2024 Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à Beyrie-sur-Joyeuse. Au registre ont signé le Maire et le secrétaire. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Gilbert DUBLANG

Envoyé en préfecture le 11/04/2024 Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID: 064-216401208-20240405-D202406-BF